

## Résumé épidémiologique hebdomadaire

### Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021

Ce résumé présente les plus récentes données disponibles dans la Solution de gestion des cas et des contacts pour la santé publique (Solution GCC) en date du **4 mai 2021**.

Veillez consulter [l'outil interactif de l'Ontario sur la COVID-19](#) afin de prendre connaissance des plus récentes données sur la COVID-19 selon les bureaux de santé publique, les groupes d'âge, le sexe et les tendances au fil du temps.

Un [résumé quotidien](#) est disponible et présente un résumé épidémiologique de l'activité récente de la COVID-19 en Ontario. Le présent rapport hebdomadaire offre un résumé épidémiologique de l'activité de la COVID-19 en Ontario au fil du temps.

### Faits saillants

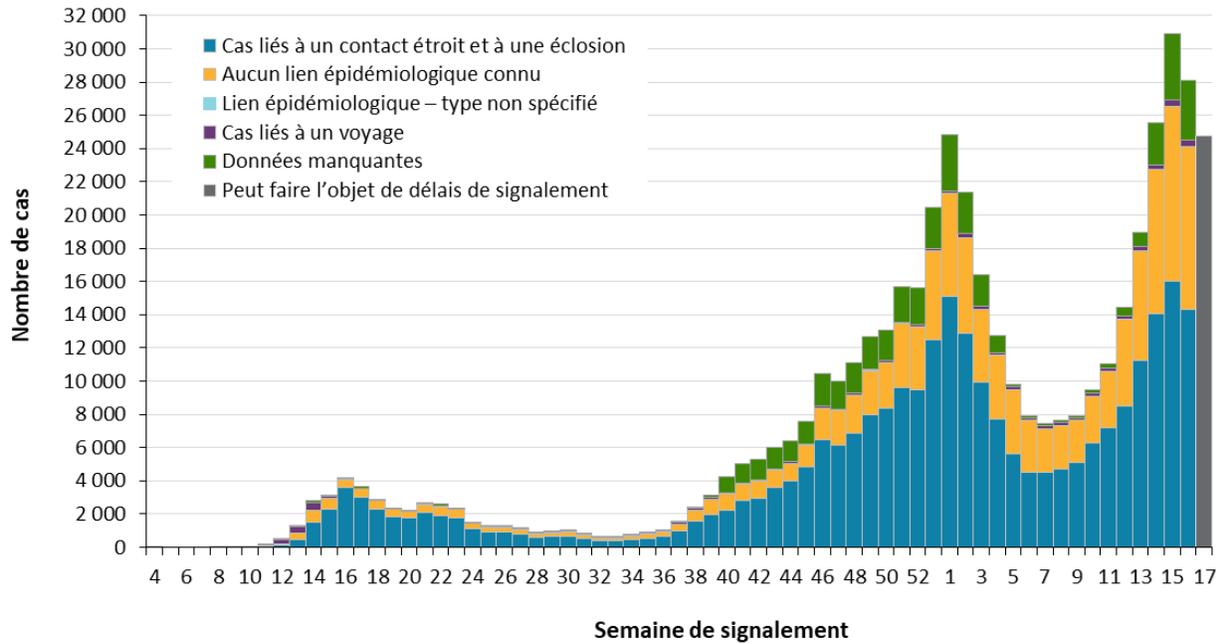
- Un total de 472 848 cas confirmés de COVID-19 ont été signalés en Ontario, avec une date de signalement à un bureau de santé publique jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2021.
- Pour les cas dont la date de signalement à un bureau de santé publique varie du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021 (17<sup>e</sup> semaine) :
  - au total, 24 769 cas ont été signalés à la santé publique contre 28 098 cas pendant la semaine précédente (du 18 au 24 avril 2021).
  - Les bureaux de santé publique de la région du Grand Toronto continuent de signaler les taux les plus élevés de cas pour 100 000 personnes : Peel (356,0), Toronto (240,7), Durham (211,3) et York (190,5). Dans l'ensemble, au cours de la 17<sup>e</sup> semaine, 24 des 34 bureaux de santé publique ont signalé des taux de 40,0 cas et plus pour 100 000 personnes.
  - Plus de 90 % des cas de COVID-19 parmi les résidents et les travailleurs de la santé vaccinés des foyers de soins de longue durée, sont survenus chez des personnes partiellement vaccinées (22,2 %) ou pas encore vaccinées (70,8 %).

Dans le présent document, l'expression « date de signalement à un bureau de santé publique » s'entend de la date à laquelle les bureaux de santé publique locaux ont été informés du cas pour la première fois.

Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner le retrait ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents. Ainsi, les comparaisons du nombre de cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique peuvent ne pas correspondre à la variation du nombre de cas quotidiens déclarés publiquement par la province pour la même période, ce qui reflète la différence du nombre cumulatif d'une journée à l'autre.

# Nombre de cas au fil du temps

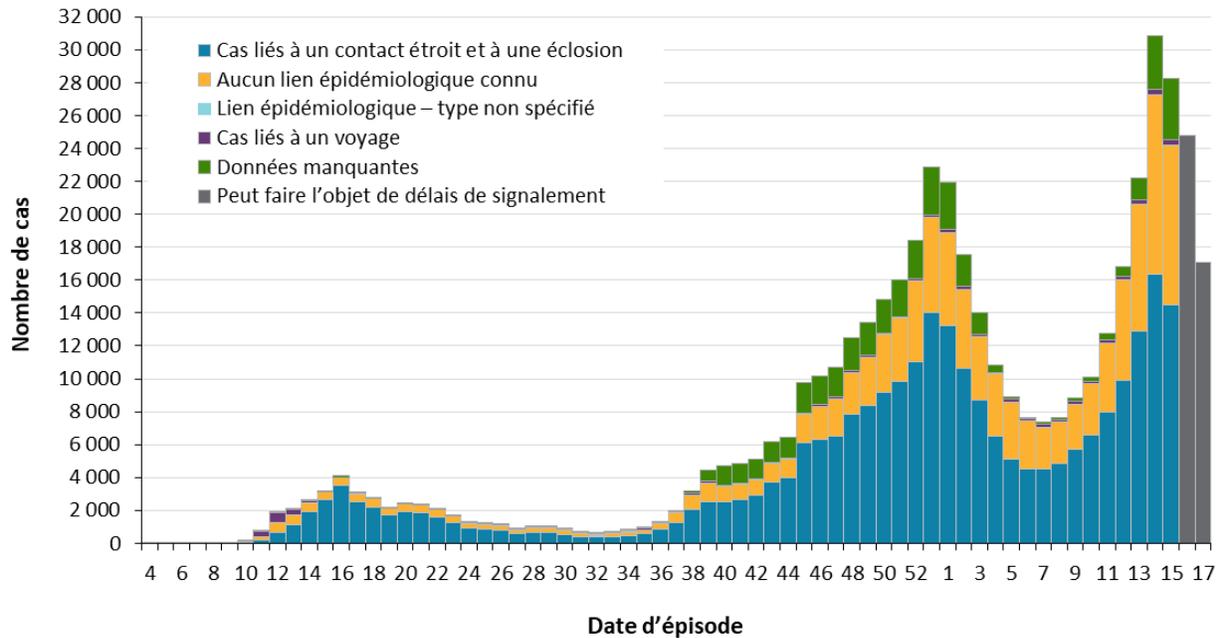
**Figure 1 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 2 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date approximative d'apparition des symptômes : Ontario**



**Remarques :** La date d'épisode n'est pas indiquée pour tous les cas. Les cas dont la date d'épisode n'est pas indiquée ne sont pas inclus dans cette figure. La définition de la date d'épisode est présentée dans les notes techniques. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC.

## Caractéristiques des cas

**Tableau 1 : Résumé des cas confirmés de COVID-19 selon la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

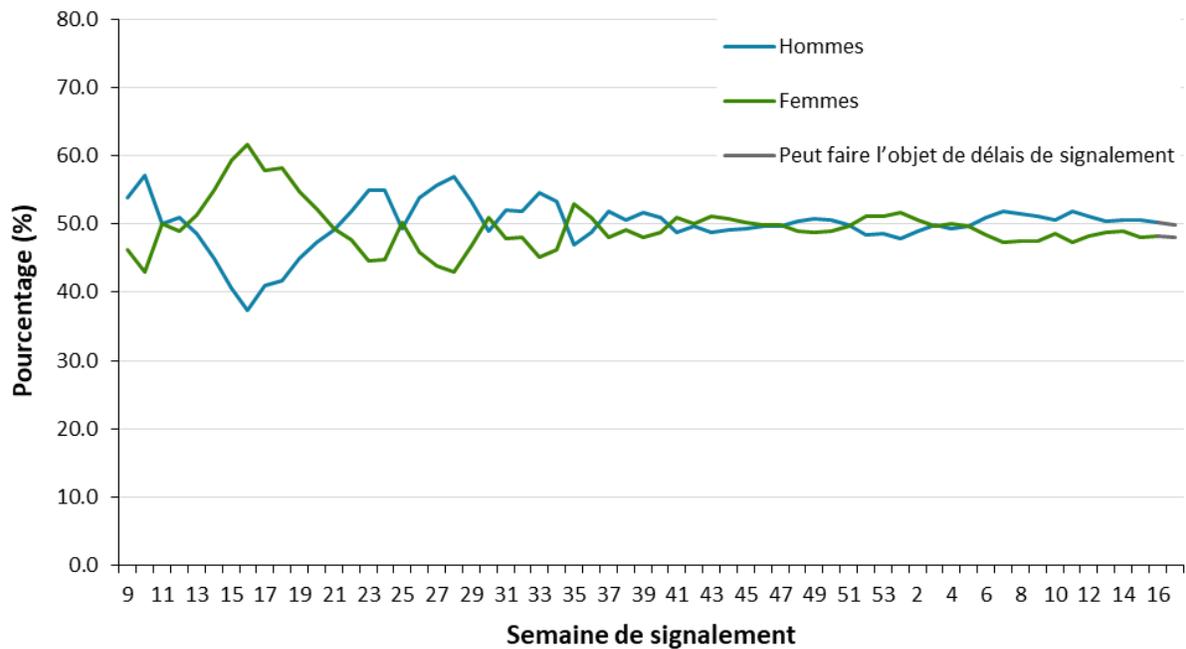
	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas, au 1 <sup>er</sup> mai	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de cas	28 098	24 769	472 848	3 181,1
Hommes	14 126	12 337	234 932	3 209,8
Femmes	13 567	11 917	234 410	3 106,7
19 ans et moins	5 130	4 576	73 072	2 329,8
20 à 39 ans	10 572	9 727	174 751	4 204,6
40 à 59 ans	8 391	7 182	136 413	3 464,4
60 à 79 ans	3 502	2 871	64 852	2 194,7
80 ans et plus	491	403	23 653	3 482,1
Nombre de cas rétablis	S. O.	S. O.	436 279	S. O.

**Remarques :** L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

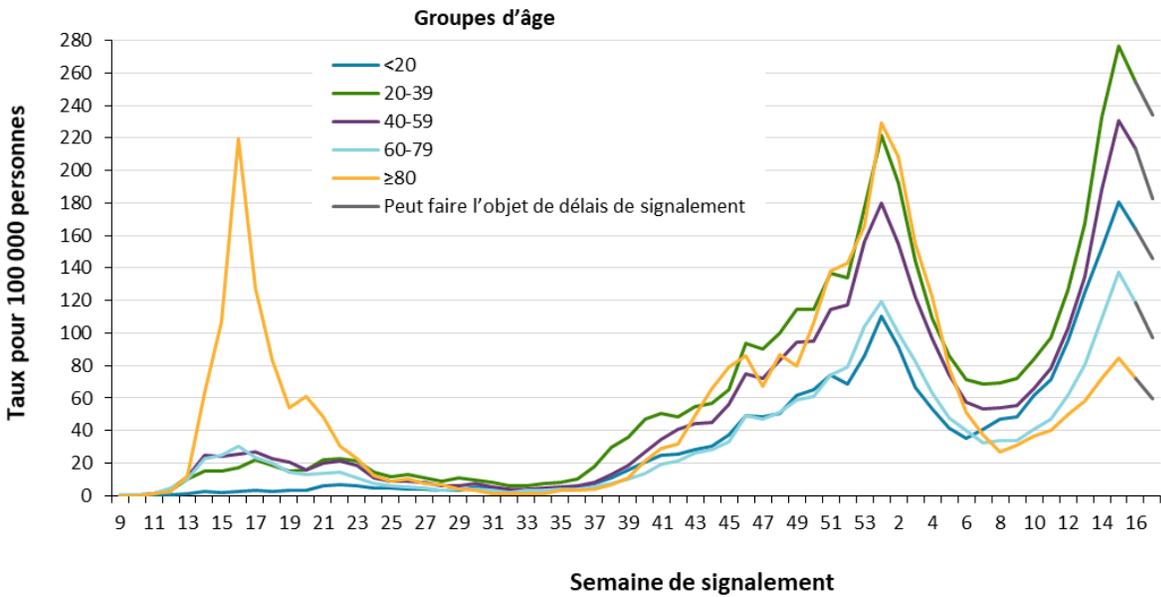
**Figure 3 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le genre et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** Le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Le dénominateur utilisé pour calculer les pourcentages hebdomadaires comprend tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

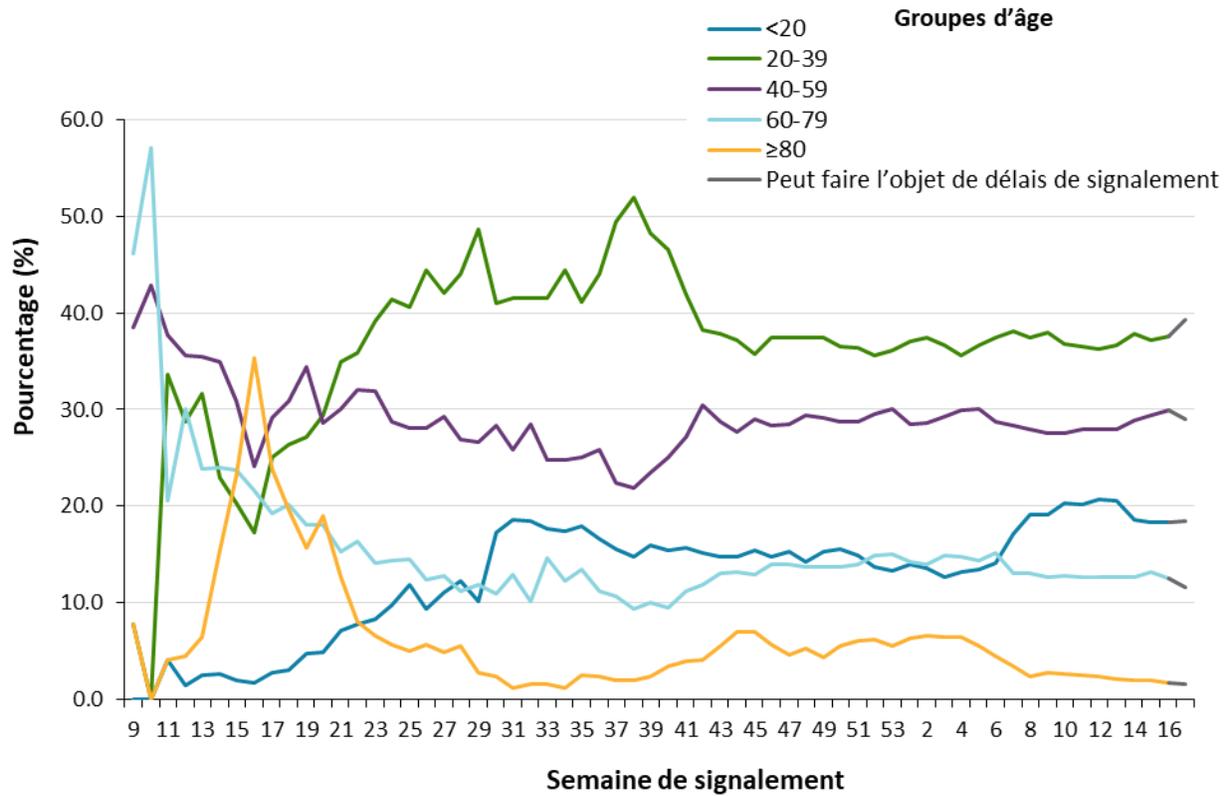
**Figure 4a : Taux des cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** L'âge n'est pas indiqué pour tous les cas. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 4b : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon le groupe d'âge et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

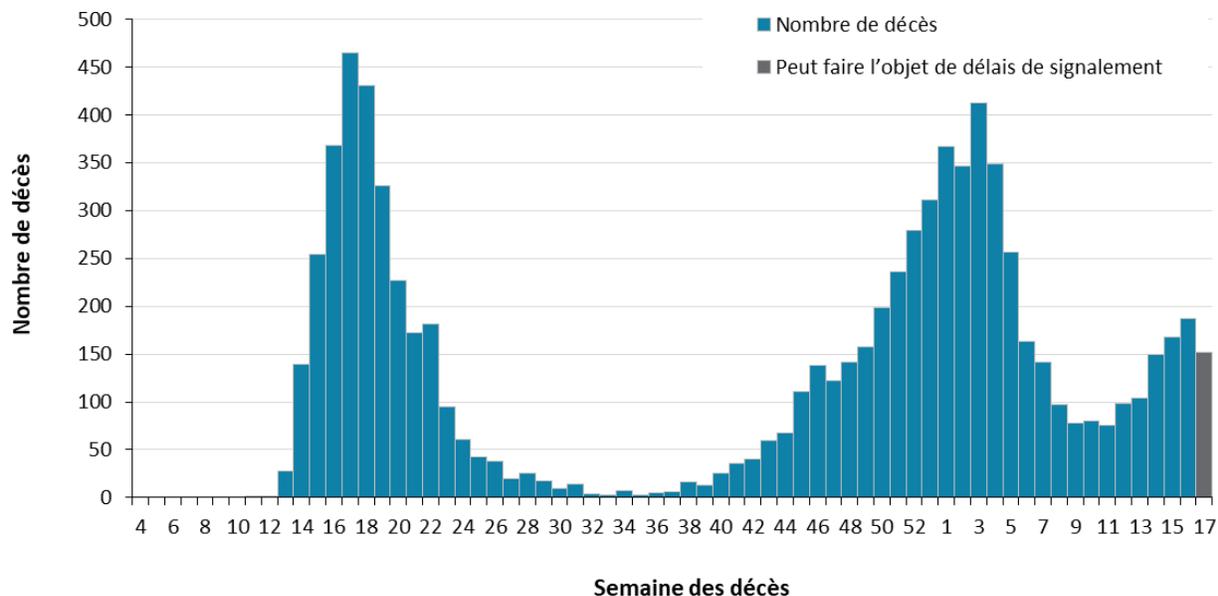


**Remarques :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

## Décès

Figure 5 : Décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario



**Remarques :** Les cas n'indiquant aucune date de décès ne sont pas inclus dans cette figure. Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 4<sup>e</sup> semaine (19 au 25 janvier 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Voir le [tableau 1A](#) de l'annexe A pour consulter la liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 2 : Résumé des décès parmi les cas confirmés de COVID-19 selon la semaine des décès : Ontario**

Décès	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas, au 1 <sup>er</sup> mai	Taux cumulatif pour 100 000 personnes
Nombre de décès	69	32	8 185	55,1
Hommes	37	19	4 032	55,1
Femmes	29	12	4 096	54,3
19 ans et moins	1	0	3	0,1
20 à 39 ans	3	2	55	1,3
40 à 59 ans	9	3	399	10,1
60 à 79 ans	26	13	2 442	82,6
80 ans et plus	30	14	5 285	778,0

**Remarques :** L'âge et le genre ne sont pas nécessairement indiqués pour tous les cas. La semaine de signalement est la semaine où le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Cela est différent de la « semaine des décès » présentée dans la figure 5, qui correspond à la semaine où le résultat du cas est signalé comme étant « Fatal ».

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

## Exposition

**Tableau 3 : Cas confirmés de COVID-19 selon la date probable d'infection et la date de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	%	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	%	Nombre cumulatif de cas, au 1 <sup>er</sup> mai	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	389	1,4 %	277	1,1 %	7 673	1,6 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	14 304	50,9 %	11 735	47,4 %	282 659	59,8 %
Lien épidémiologique de nature indéterminée	0	0,0 %	0	0,0 %	163	0,0 %
Aucun lien épidémiologique connu	9 820	34,9 %	8 125	32,8 %	131 706	27,9 %
Données manquantes ou inconnues	3 585	12,8 %	4 632	18,7 %	50 647	10,7 %
<b>Total</b>	<b>28 098</b>		<b>24 769</b>		<b>472 848</b>	

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les cas sont répartis dans chaque catégorie sont présentés dans les notes techniques.

Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

## Sous-groupes démographiques particuliers

**Tableau 4 : Résumé des cas de COVID-19 parmi les travailleurs de la santé : Ontario**

Travailleurs de la santé	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas, au 1 <sup>er</sup> mai
Nombre de cas	363	341	22 286
Hospitalisation nécessaire	4	2	418
Soins intensifs	1	1	92

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 5 : Résumé des cas de COVID-19 liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée : Ontario**

Cas liés aux foyers de soins de longue durée	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas, au 1 <sup>er</sup> mai
Résidents	30	35	15 175
Décès parmi les résidents	2	0	3 929
Travailleurs de la santé	25	20	6 980
Décès parmi les travailleurs de la santé	0	0	10

**Remarques :** Des renseignements sur la façon dont les résidents et les travailleurs de la santé des foyers de soins de longue durée sont identifiés sont présentés dans les notes techniques. Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 6 : Résumé du nombre de cas de COVID-19 parmi les résidents des foyers de soins de longue durée (FSLD) et les travailleurs de la santé, selon la catégorie de vaccination : Ontario**

Catégorie de vaccination	Nombre de cas chez les résidents	Pourcentage de cas chez les résidents	Nombre de cas chez les travailleurs de la santé	Pourcentage de cas chez les travailleurs de la santé	Nombre de cas dans les FSLD	Pourcentage de cas dans les FSLD
Personnes entièrement vaccinées	48	8,1 %	15	4,9 %	63	7,0 %
Personnes partiellement vaccinées	138	23,3 %	61	20,1 %	199	22,2 %
Personnes pas encore vaccinées	407	68,6 %	228	75,0 %	635	70,8 %
Nombre de cas après la vaccination	<b>593</b>		<b>304</b>		<b>897</b>	

**Remarques :** Comprend les cas signalés entre le 14 décembre 2020 et le 3 mai 2021. Les données les plus récentes concernant le nombre de résidents et de travailleurs de la santé des FSLD qui ont reçu au moins une dose de vaccin sont présentées dans la dernière version du [rapport sur la vaccination contre la COVID-19 en Ontario](#).

**Sources des données :** Solution GCC et COVaxON

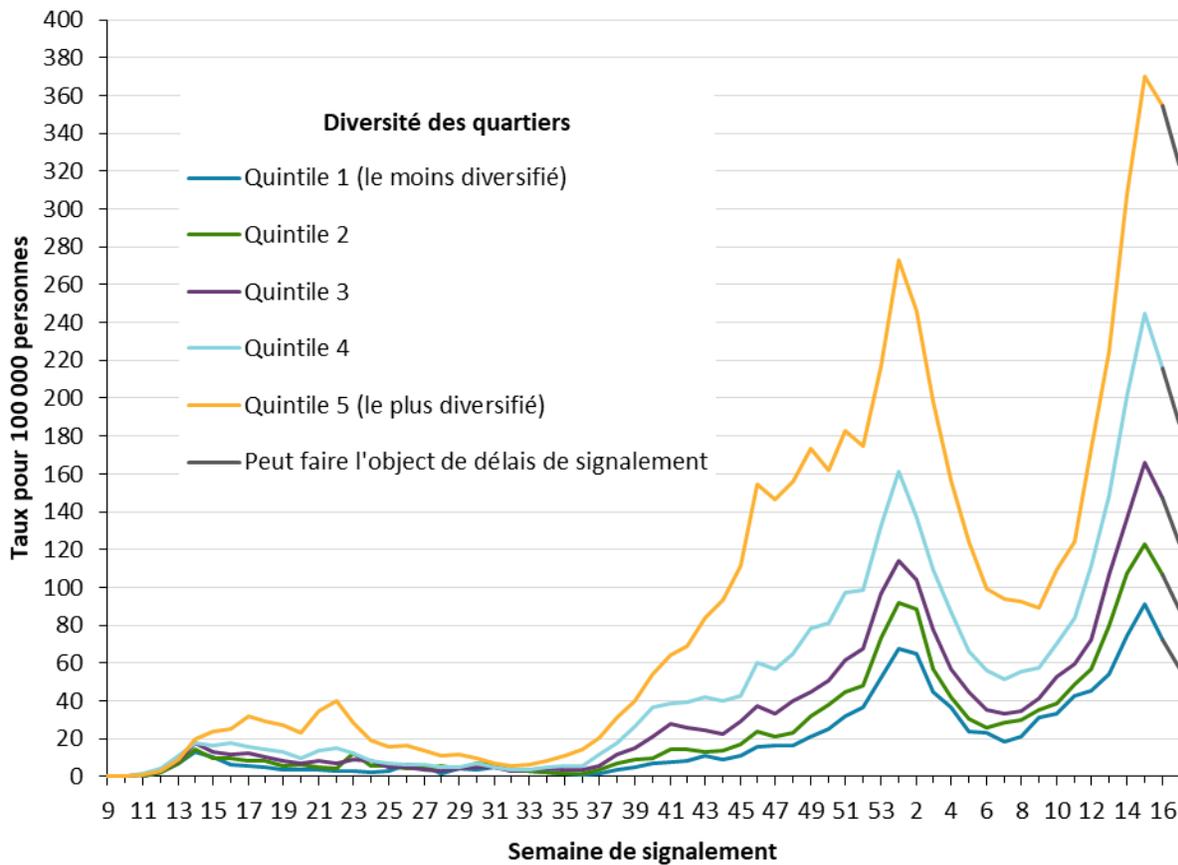
**Tableau 7 : Résumé du nombre de cas confirmés de COVID-19 parmi les enfants d'âge scolaire, selon le groupe d'âge : Ontario**

	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas du 30 août au 1 <sup>er</sup> mai
Âges : de 4 à 8 ans	956	871	13 279
Âges : de 9 à 13 ans	1 151	1 040	17 145
Âges : de 14 à 17 ans	1 296	1 077	17 153

**Remarques :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 pour les groupes d'âge indiqués, quelle que soit la fréquentation scolaire. Le nombre cumulatif de cas comprend les cas de COVID-19 signalés à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (30 août au 5 septembre 2020).

**Source des données :** Solution GCC

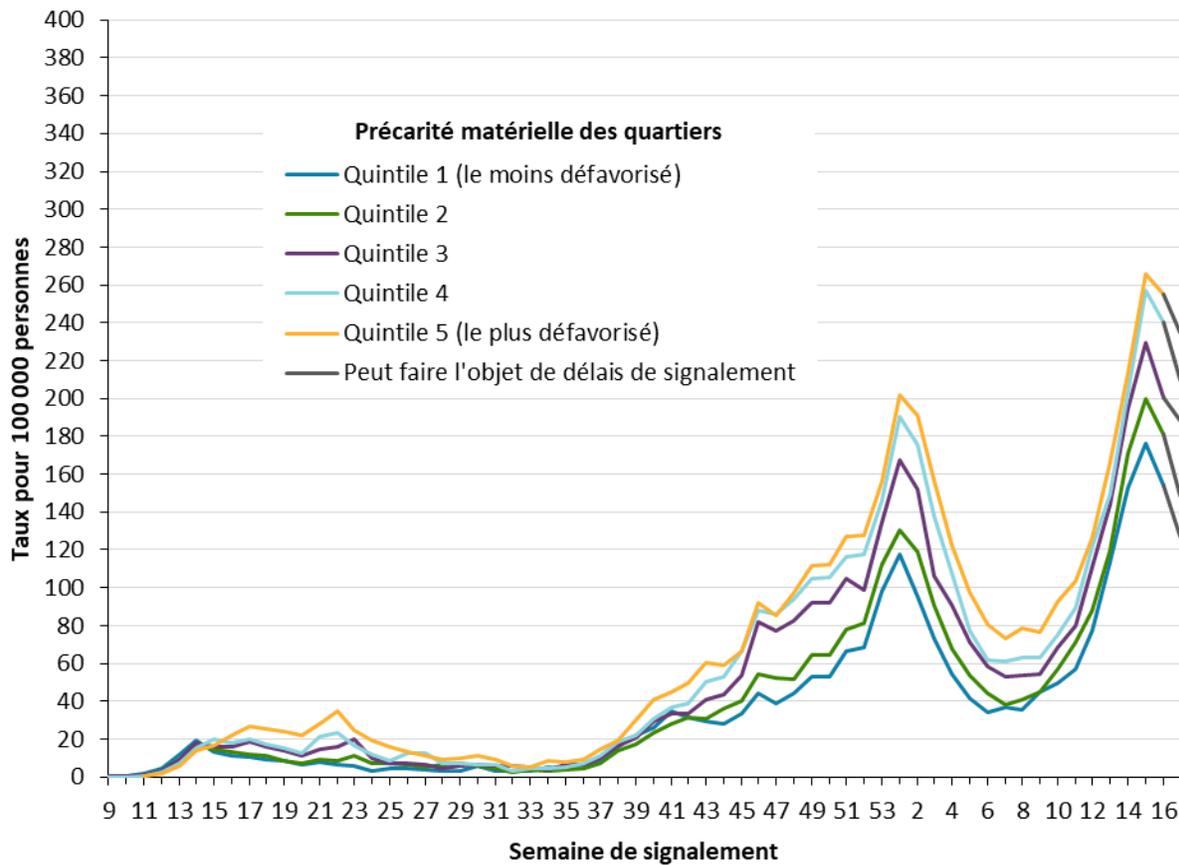
**Figure 6 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le quintile de diversité des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarques :** La diversité des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de concentration ethnique de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la concentration ethnique est fondée sur la proportion de résidents non blancs et non autochtones ou la proportion d’immigrants qui se sont établis au Canada au cours des cinq dernières années. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s’échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Une liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes est présentée au tableau 1A de l’annexe A.

**Source des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

**Figure 7 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pour 100 000 personnes selon le quintile de précarité matérielle des quartiers et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario,**

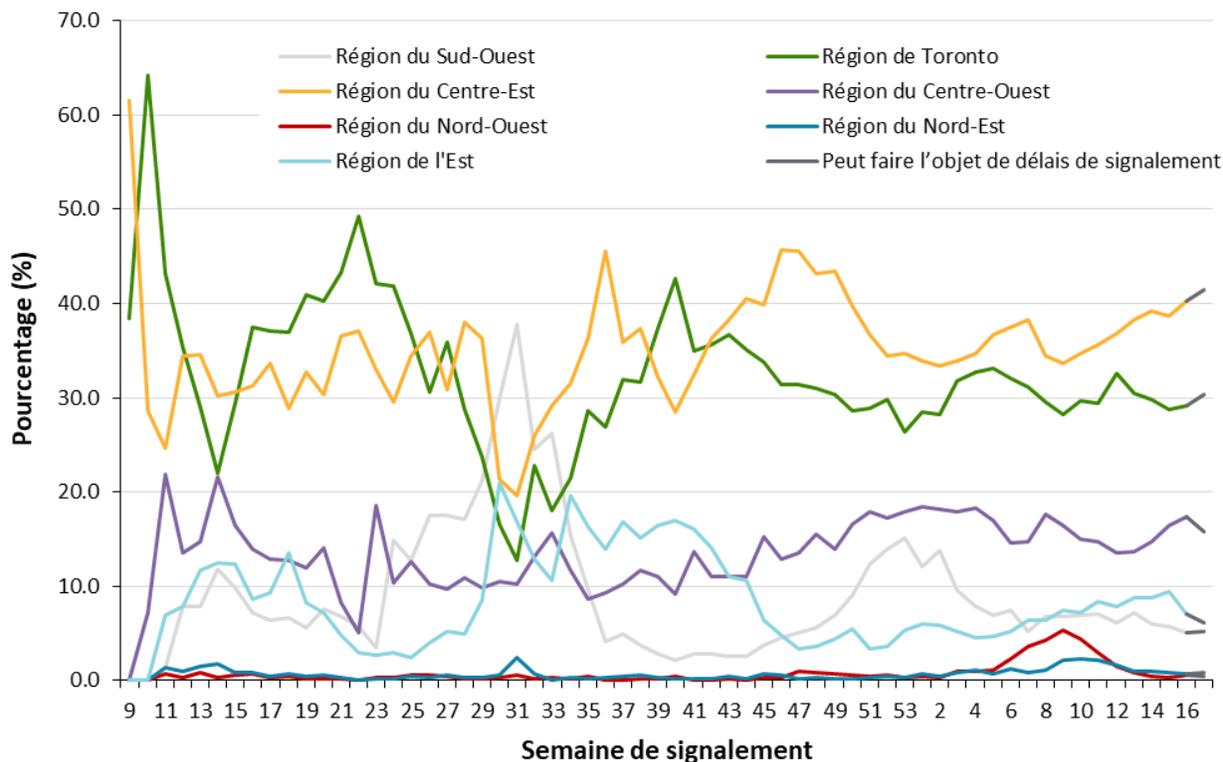


**Remarques :** La précarité matérielle des quartiers est mesurée à l’aide de la composante de précarité matérielle de l’indice de marginalisation ontarien. La dimension de la précarité matérielle est fondée sur les données du recensement canadien sur le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale pour évaluer la capacité des particuliers et des communautés à accéder aux besoins matériels de base et à les satisfaire. Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s’échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Une liste des semaines et des dates de début et de fin correspondantes est présentée au tableau 1A de l’annexe A.

**Source des données :** Solution GCC, indice de marginalisation ontarien

## Répartition géographique des cas

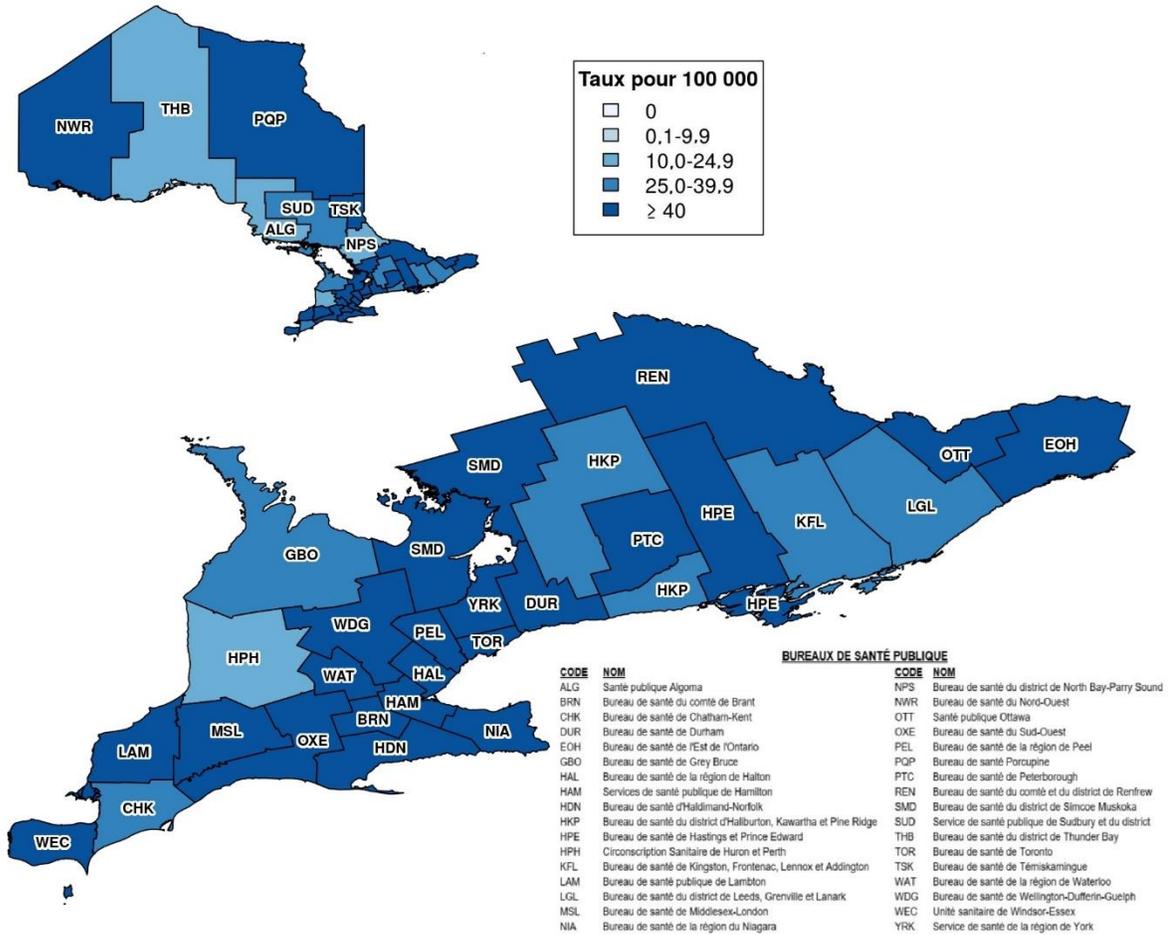
**Figure 8 : Pourcentage des cas confirmés de COVID-19 selon la région et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Seules sont incluses les semaines comptant plus de 10 cas selon la date de signalement à un bureau de santé publique (à partir de la 9<sup>e</sup> semaine). Comprend les cas dont la date de signalement s'échelonne de la 9<sup>e</sup> semaine (23 au 29 février 2020) à la 17<sup>e</sup> semaine (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021). Une liste des bureaux de santé publique par région est présentée au tableau 2A de [l'annexe A](#).

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 9 : Taux de cas confirmés de COVID-19 pendant la 17<sup>e</sup> semaine de signalement à un bureau de santé publique (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021), selon le bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 signalés pendant la 17<sup>e</sup> semaine était de 166,6 cas pour 100 000 personnes.

**Source des données :** Solution GCC

## Éclosions

**Tableau 8 : Nombre d'éclosions de COVID-19 signalées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement : Ontario**

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 1 <sup>er</sup> mai
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>28</b>	<b>108</b>	<b>2 822</b>
Foyers de soins de longue durée	7	51	1 442
Maisons de retraite	3	15	847
Hôpitaux	18	42	533
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>34</b>	<b>99</b>	<b>1 157</b>
Établissements pénitentiaires	1	6	49
Refuges	7	26	235
Foyers de groupe/logements supervisés	19	54	692
Hébergement à court terme	5	6	32
Autres lieux d'hébergement collectif	2	7	149
<b>Établissements d'enseignement</b>	<b>63</b>	<b>161</b>	<b>2 179</b>
Garderies	57	142	772
Écoles élémentaires*	4	11	1 055
Écoles élémentaires et secondaires*	0	1	63
Écoles secondaires*	2	5	252
Établissements postsecondaires*	0	2	37
<b>Autres établissements</b>	<b>148</b>	<b>360</b>	<b>3 381</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	18	26	261
Services médicaux/services de santé	0	3	129
Établissements de services personnels	0	0	27

Type d'établissement	Éclosions signalées pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre d'éclosions en cours	Nombre cumulatif d'éclosions signalées en date du 1 <sup>er</sup> mai
Établissements de conditionnement physique	0	1	86
Magasins de vente au détail	13	35	359
Autres établissements de loisirs	9	23	191
Lieux de travail - fermes	10	20	183
Lieux de travail - transformation des aliments	2	15	209
Autres types de lieux de travail	88	220	1 899
Autres	5	11	13
Inconnu	3	6	24
<b>Nombre total d'éclosions</b>	<b>273</b>	<b>728</b>	<b>9 539</b>

**Remarque :** La semaine de signalement reflète la date de signalement de l'éclosion ou, si cette date n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclosion par le bureau de santé publique. Les éclosions en cours comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « ouvert » dans la Solution GCC sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans la Solution GCC est « ouvert ». Le début de l'éclosion est déterminé par la date d'apparition du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de déclaration de l'éclosion, ou encore, si cette donnée est aussi manquante, la date à laquelle l'éclosion a été inscrite dans le système. Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épiceries, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs et communautaires comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

\* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020). La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 9 : Cas confirmés de COVID-19 liés aux éclosions selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas
<b>Établissements fournissant des soins</b>	<b>241</b>	<b>217</b>	<b>38 806</b>
Foyers de soins de longue durée	95	97	25 664
Maisons de retraite	37	18	7 171
Hôpitaux	109	102	5 971
<b>Lieux d'hébergement collectif</b>	<b>228</b>	<b>118</b>	<b>8 590</b>
Établissements pénitentiaires	15	20	1 356
Refuges	53	38	2 443
Foyers de groupe/logements avec services de soutien	113	40	3 278
Hébergement à court terme	12	13	161
Autres lieux d'hébergement collectif	35	7	1 352
<b>Établissements d'enseignement</b>	<b>399</b>	<b>366</b>	<b>9 216</b>
Garderies	314	345	3 002
Écoles élémentaires*	61	11	4 424
Écoles élémentaires et secondaires*	6	0	328
Écoles secondaires*	17	8	1 082
Établissements postsecondaires*	1	2	380
<b>Autres établissements</b>	<b>1 340</b>	<b>887</b>	<b>26 216</b>
Bars/restaurants/boîtes de nuit	56	40	1 147
Services médicaux/services de santé	10	3	584
Établissements de services personnels	0	0	104
Établissements de conditionnement physique	6	3	682

Cas liés aux éclosions selon le type d'établissement	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine (18 au 24 avril)	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine (25 avril au 1 <sup>er</sup> mai)	Nombre cumulatif de cas
Magasins de vente au détail	103	62	1 760
Autres établissements de loisirs	87	55	2 309
Lieux de travail - fermes	23	43	2 756
Lieux de travail - transformation des aliments	94	86	2 807
Autres types de lieux de travail	917	535	13 833
Autres	21	42	69
Inconnu	23	18	165
<b>Nombre total de cas</b>	<b>2 208</b>	<b>1 588</b>	<b>82 828</b>

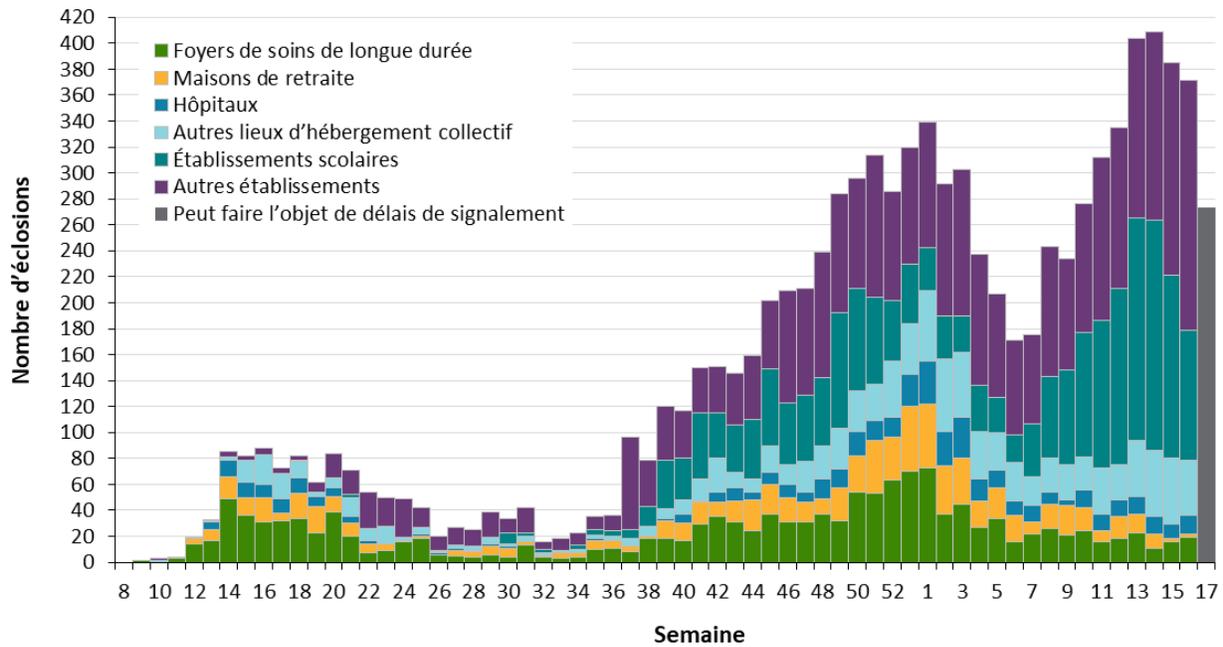
**Remarque :** Les données de la semaine la plus récente doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement. Les catégories d'éclosions sont mutuellement exclusives. La catégorie des magasins de vente au détail comprend les établissements comme les épicerie, les pharmacies, les centres commerciaux, etc. La catégorie des autres types de lieux de travail comprend les bureaux ainsi que les services d'entreposage, d'expédition et de distribution, la construction, etc. La catégorie des autres établissements de loisirs et communautaires comprend les lieux de divertissement, d'événements et de rassemblement (p. ex. les mariages), les lieux de culte, etc. La catégorie des services médicaux/services de santé comprend des lieux comme les cabinets de médecins ou les cliniques médicales, les centres de mieux-être, etc., et exclut les lieux énumérés dans la catégorie des établissements fournissant des soins.

\* Le nombre cumulatif d'éclosions comprend celles qui ont été signalées dans les écoles à partir de la 36<sup>e</sup> semaine (du 30 août au 5 septembre 2020).

La reclassification continue des éclosions signalées dans les établissements peut résulter en un nombre d'éclosions différent de celui qui a été publié auparavant.

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 10 : Nombre d'éclotions de COVID-19 déclarées par les bureaux de santé publique selon le type d'établissement et la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Si la date de signalement de l'éclotion à un bureau de santé publique n'est pas disponible, la date de création du dossier de l'éclotion par le bureau de santé publique est utilisée. La 8<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 16 au 22 février 2020, tandis que la 17<sup>e</sup> semaine s'est échelonnée du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021. Les lieux d'hébergement collectif comprennent les foyers de groupe, les refuges, les établissements pénitentiaires, etc. Les éclotions dans les autres établissements comprennent celles survenues dans les lieux de travail, les garderies, les écoles, les restaurants, les établissements de loisirs etc.

**Source des données :** Solution GCC

## Cas de variants de la COVID-19

**Tableau 10 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 dans lesquels une mutation ou un variant préoccupant a été détecté, selon le groupe d'âge et le genre : Ontario**

	Lignée B.1.1.7*	Lignée B.1.351	Lignée P.1	Mutations**	Nombre cumulatif de cas en date du 1 <sup>er</sup> mai 2021
Hommes	39 977	167	530	16 249	56 923
Femmes	38 190	148	460	15 348	54 146
19 ans et moins	14 093	41	180	6 174	20 488
20 à 39 ans	29 103	115	344	11 917	41 479
40 à 59 ans	24 133	103	307	9 166	33 709
60 à 79 ans	9 976	46	142	3 936	14 100
80 ans et plus	1 455	12	27	688	2 182

**Remarque :** L'âge ou le genre n'est pas indiqué pour tous les cas. Les corrections ou les mises à jour des données peuvent entraîner la suppression ou la mise à jour de dossiers de cas dans les résumés précédents et peuvent donner lieu à des totaux de sous-ensembles de cas (p. ex. groupe d'âge, genre) différents du nombre de cas déjà déclarés publiquement. Les données relatives aux cas dont la lignée B.1.1.7, B.1.351 ou P.1 est détectée proviennent uniquement du champ « sous-type d'enquête ». Les modifications de l'algorithme des tests de dépistage des VOC peuvent avoir une incidence sur le nombre de cas et les tendances. Vous trouverez plus de détails dans la section Mises en garde concernant les données.

\* Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 dont la lignée B.1.1.7 a été identifiée par analyse génomique et ceux présumés être B.1.1.7 en fonction d'une mutation N501Y positive et E484K négative.

\*\* Les mutations comprennent tous les cas confirmés de COVID-19 dont les mutations suivantes ont été détectées et signalées dans le champ « sous-type d'enquête » : N501Y et E484K, N501Y (E484K inconnue), E484K (N501Y négative), E484K (N501Y inconnue).

**Source des données :** Solution GCC

**Tableau 11 : Nombre de cas confirmés de COVID-19 dans lesquels une mutation ou un variant préoccupant a été détecté, selon la source probable d'infection : Ontario**

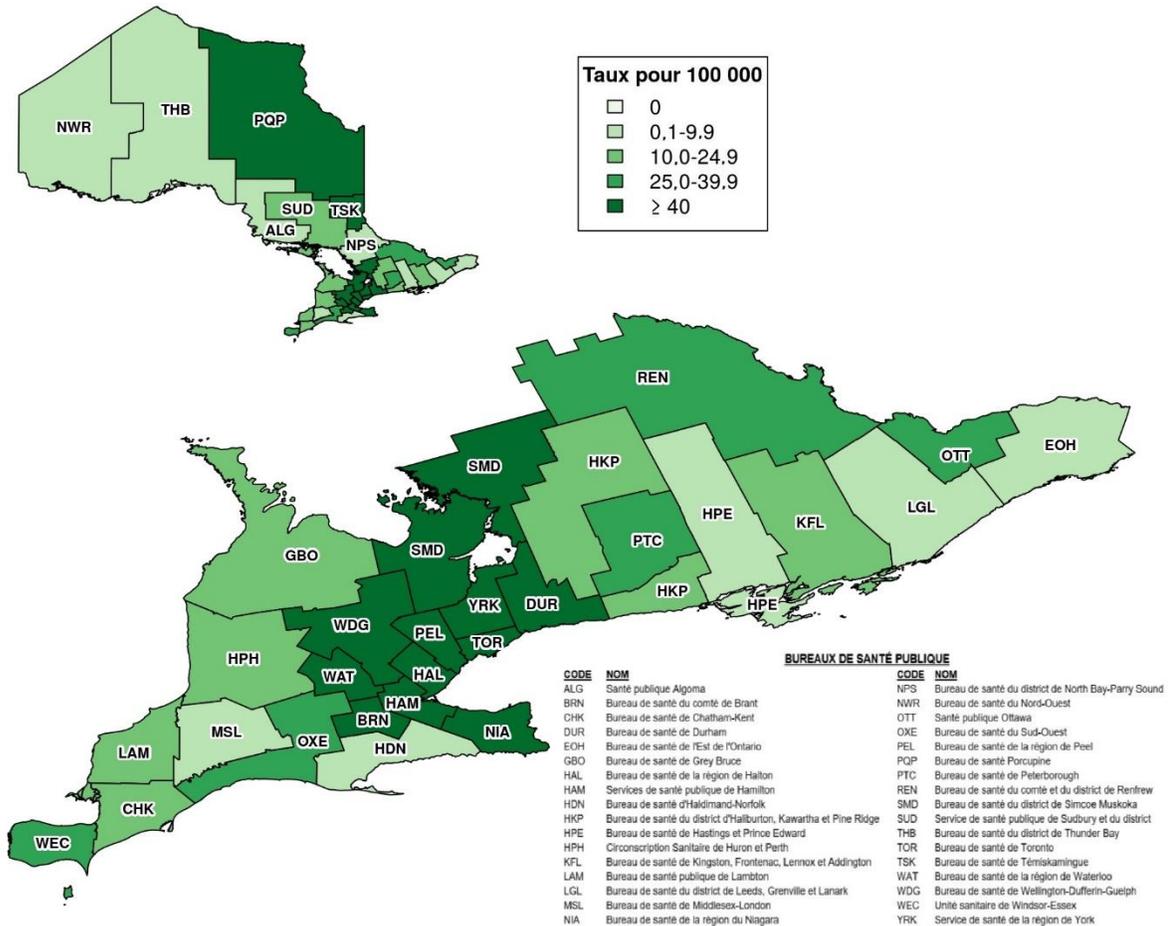
	Lignée B.1.1.7*	%	Lignée B.1.351	%	Lignée P.1	%	Mutations**	%	Nombre cumulatif de cas en date du 1 <sup>er</sup> mai 2021	Pourcentage cumulatif
Cas liés à un voyage	459	0,6 %	11	3,5 %	8	0,8 %	360	1,1 %	838	0,7 %
Cas liés à une éclosion ou à un contact étroit avec un cas confirmé	43 744	55,5 %	207	65,3 %	655	65,5 %	19 120	60,0 %	63 726	56,9 %
Lien épidémiologique de nature indéterminée	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Aucun lien épidémiologique connu	27 388	34,8 %	84	26,5 %	288	28,8 %	10 129	31,8 %	37 889	33,8 %
Données manquantes ou inconnues	7 176	9,1 %	15	4,7 %	49	4,9 %	2 274	7,1 %	9 514	8,5 %
<b>Total</b>	<b>78 767</b>		<b>317</b>		<b>1 000</b>		<b>31 883</b>		<b>111 967</b>	

**Remarque :** Des renseignements sont fournis dans les notes techniques sur la façon dont les cas sont groupés dans chacune des catégories. Les données relatives aux cas dont la lignée B.1.1.7, B.1.351 ou P.1 est détectée proviennent uniquement du champ « sous-type d'enquête ». \* Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 dont la lignée B.1.1.7 a été identifiée par analyse génomique et ceux présumés être B.1.1.7 en fonction d'une mutation N501Y positive et E484K négative.

\*\* Les mutations comprennent tous les cas confirmés de COVID-19 dont les mutations suivantes ont été détectées et signalées dans le champ « sous-type d'enquête » : N501Y et E484K, N501Y (E484K inconnue), E484K (N501Y négative), E484K (N501Y inconnue).

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 11 : Taux de cas confirmés de COVID-19 avec la lignée B.1.1.7\* qui ont été détectés pendant la 17<sup>e</sup> semaine de signalement à un bureau de santé publique (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021), selon le bureau de santé publique : Ontario**

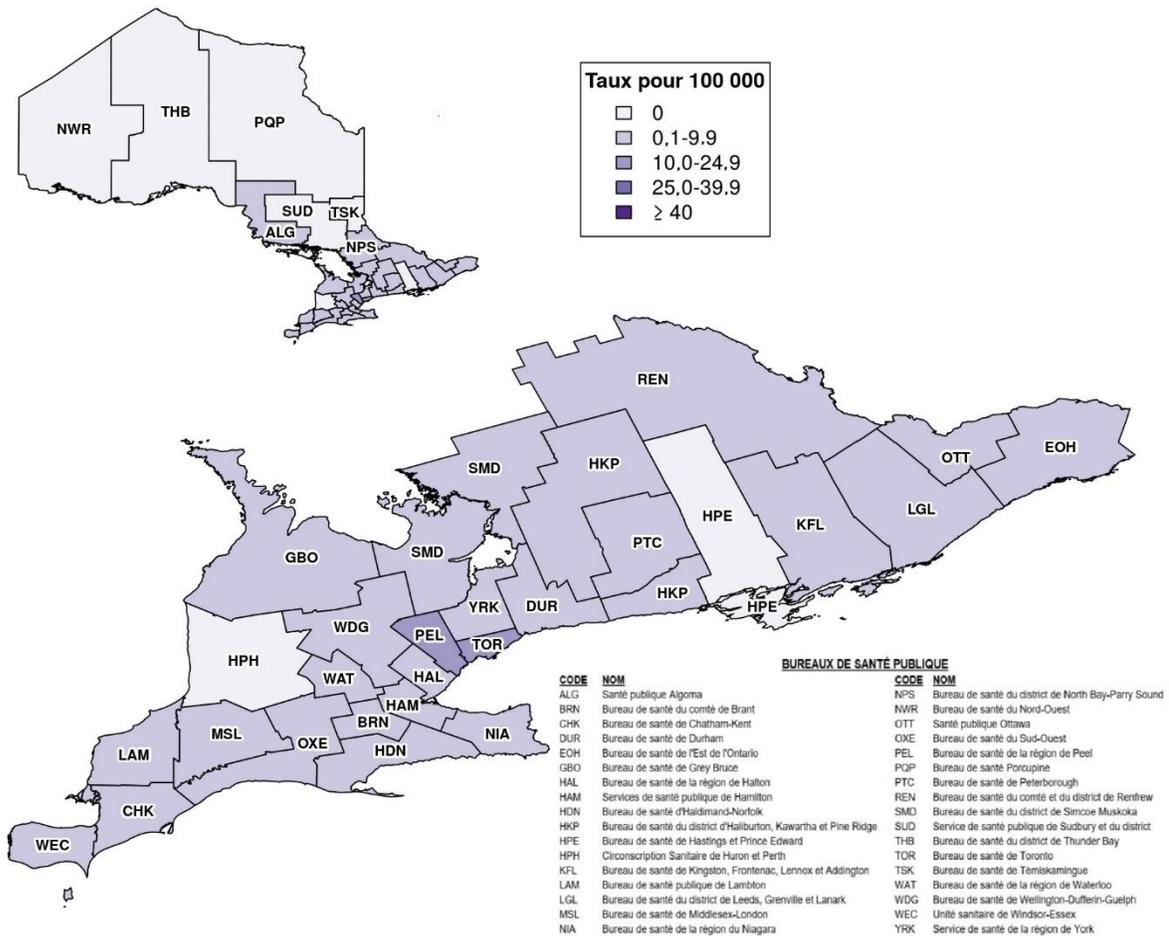


**Remarque :** Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 avec la lignée B.1.1.7\* qui ont été signalés au cours de la 17<sup>e</sup> semaine était de 90,6 cas pour 100 000 personnes. Les modifications de l'algorithme des tests de dépistage des VOC peuvent avoir une incidence sur le nombre de cas et les tendances. Vous trouverez plus de détails dans la section Mises en garde concernant les données.

\* Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 dont la lignée B.1.1.7 a été identifiée par analyse génomique et ceux présumés être B.1.1.7 en fonction d'une mutation N501Y positive et E484K négative et qui ont été signalés dans le champ « sous-type d'enquête ».

**Source des données :** Solution GCC

**Figure 12 : Taux de cas confirmés de COVID-19 avec les lignées B.1.351, P.1 ou les mutations N501Y+ et E484K+ qui ont été détectés pendant la 17<sup>e</sup> semaine de signalement à un bureau de santé publique (25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021), selon le bureau de santé publique : Ontario**



**Remarque :** Le taux provincial de cas confirmés de COVID-19 avec les lignées B.1.351, P.1 ou les mutations N501Y+ et E484K+ qui ont été signalés au cours de la 17<sup>e</sup> semaine était de 7,2 cas pour 100 000 personnes. Les données relatives aux cas dont les lignées B.1.351, P.1 ou les mutations N501Y+ et E484K sont détectées sont déterminées uniquement à l'aide du champ « sous-type d'enquête ». Les modifications de l'algorithme des tests de dépistage des VOC peuvent avoir une incidence sur le nombre de cas et les tendances. Vous trouverez plus de détails dans la section Mises en garde concernant les données.

**Source des données :** Solution GCC

# Notes techniques

## Sources des données

- Les données présentées dans ce résumé reflètent :
  - les données extraites avec succès par SPO de la Solution de gestion des cas et des contacts pour la santé publique (Solution GCC) pour tous les bureaux de santé publique, **à 13 h, le 4 mai 2021**, en ce qui concerne les cas signalés en 2021, et à 9 h, le 3 mai 2021, en ce qui concerne les cas signalés en 2020.
  - Les données sur la vaccination contre la COVID-19 sont fondées sur les données extraites avec succès du système COVaxON du ministère de la Santé de l'Ontario, **vers 7 h le 3 mai 2021**. Les données du système COVaxON ont ensuite été couplées aux données sur les cas de COVID-19 fondées sur les données extraites avec succès par Santé publique Ontario de la Solution de gestion des cas et des contacts pour la santé publique (Solution GCC) pour tous les bureaux de santé publique, **à 13 h, le 3 mai 2021**.
- La Solution GCC et le système COVaxON sont des systèmes dynamiques de déclaration des maladies qui permettent de mettre à jour de façon continue les données précédemment saisies. Par conséquent, les données extraites de la Solution GCC et du système COVaxON constituent un instantané au moment de l'extraction et peuvent différer des résumés précédents ou ultérieurs.
- Les données relatives aux prévisions démographiques de l'Ontario pour 2020 ont été fournies par SavoirSanté Ontario, du ministère de la Santé de l'Ontario. Les données ont été extraites le 26 novembre 2019.
- La date de référence du Fichier de conversion des codes postaux de Statistique Canada (PCCF+) est de février 2021.
- Les analyses de l'équité en matière de santé (diversité et précarité des quartiers) utilisent les données de l'indice de marginalisation ontarien de 2016 et les données démographiques du recensement du Canada de 2016 :
  - Matheson, FI; van Ingen, T. 2016 Ontario marginalization index. Toronto, ON: Providence St. Joseph's and St. Michael's Healthcare; 2018. Publié conjointement avec Santé publique Ontario.
  - Statistique Canada. Canada, provinces, territoires, divisions de recensement (DR), subdivisions de recensement (SDR) et aires de diffusion (AD) - Région de l'Ontario seulement. Disponible à : [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page\\_dl-tc.cfm?Lang=E](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/download-telecharger/comp/page_dl-tc.cfm?Lang=E).

## Mises en garde concernant les données et méthodologie : données sur les cas

- Les données représentent les cas signalés et les données sur la vaccination qui sont communiqués aux bureaux de santé publique et consignés dans la Solution GCC et le système

COVaxON. Par conséquent, le nombre de cas signalés peuvent faire l'objet d'une sous-déclaration en raison de divers facteurs, comme la sensibilisation à la maladie, les démarches pour obtenir des soins médicaux, qui peut découler de la sévérité de la maladie, les pratiques cliniques, les modifications apportées à la façon d'effectuer les tests de laboratoire et les pratiques en matière de signalement.

- Les tendances observées au fil du temps doivent être interprétées avec prudence en ce qui concerne la plus récente période en raison des délais de signalement ou de saisie des données.
- Seuls les cas correspondant à la classification des cas confirmés décrite dans le document du ministère de la Santé intitulé [Définition de cas - maladie coronavirus \(COVID-19\)](#) sont inclus dans le nombre de cas signalés dans la Solution GCC. Cela comprend les personnes :
  - dont l'infection a été confirmée en laboratoire par un test d'amplification des acides nucléiques (TAAN);
  - dont le test au point de service validé a été jugé acceptable pour fournir le résultat final;
  - dont le test sérologique pour le SRAS-CoV-2 a été validé en laboratoire.
- Les cas confirmés de réinfection, comme définis dans la définition provinciale des cas, sont comptés comme des enquêtes uniques.
- Une mise à jour des renseignements sur la classification des cas peut être faite pour les personnes qui ont obtenu un résultat positif à la suite d'un test au point de service.
- Dans la Solution GCC, les cas de COVID-19 pour lesquels la classification ou la disposition a généré l'un des messages suivants : ENTRÉ PAR ERREUR, NON CONFORME À LA DÉFINITION, IGNORER, CAS EN DOUBLE ou toute autre variation de ces mentions ont été exclus. Le nombre de cas provinciaux de COVID-19 peut comprendre des cas qui sont comptés en double si ces cas n'ont pas été identifiés et résolus.
- La date de signalement est la date à laquelle le cas a été signalé à un bureau de santé publique. Elle est différente de celle des variations des cas quotidiens publiés par la province pour la même période et reflète la différence entre les nombres cumulatifs de cas publiés par la province d'une journée à l'autre.
- Les semaines de signalement correspondent aux semaines de surveillance de la grippe de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).
- La date d'épisode de cas est fondée sur une estimation de la date probable de l'apparition de la maladie. Cette date est calculée en fonction de la date d'apparition des symptômes, de la date de prélèvement ou d'analyse des échantillons ou de la date à laquelle le cas est signalé à un bureau de santé publique.
- Les cas dont l'âge est inconnu ou manquant ont été exclus des analyses selon l'âge.
- Les travailleurs de la santé comprennent les cas qui ont répondu « Oui » à l'une ou l'autre des professions suivantes : travailleur de la santé, médecin, infirmière ou infirmier, dentiste, hygiéniste dentaire, sage-femme, autres techniciens médicaux, préposé aux services de soutien à la personne, thérapeute respiratoire, premier intervenant.

- Les cas rétablis sont déterminés uniquement pour les cas de COVID-19 qui ne sont pas décédés. Les cas décédés sont classés fatals et non rétablis. Les cas indiqués ci-dessous sont jugés rétablis :
  - les cas qui sont déclarés « rétablis » dans la Solution GCC, selon l'évaluation du bureau de santé publique local;
  - les cas qui ne sont pas hospitalisés et qui en sont à 14 jours après leur date d'épisode ou la date de prélèvement des échantillons (lorsque la date d'apparition des symptômes est inconnue);
  - les cas qui sont hospitalisés (aucune date de fin de l'hospitalisation n'est indiquée) et dont le dossier est fermé (indiquant que le suivi du bureau de santé publique est terminé) et qui en sont à 14 jours après l'apparition de leurs symptômes ou de la date de prélèvement des échantillons.
- Les données sur les hospitalisations, les admissions aux soins intensifs et les décès sont probablement sous-déclarées, car ces événements peuvent survenir après l'achèvement du suivi des cas par la santé publique. Les cas qui ont été hospitalisés ou qui sont décédés après le suivi peuvent ne pas être saisis dans la Solution GCC.
- Le nombre de décès est déterminé à l'aide du champ de résultat dans la Solution GCC. Tout cas marqué « Fatal » est inclus dans les données sur le nombre de décès. Le champ Type de décès dans la Solution GCC n'est plus utilisé aux fins de l'analyse des données.
  - La date de décès est déterminée selon la date du champ de résultat des cas marqués « Fatal ».
- Les hospitalisations comprennent tous les cas pour lesquels une date d'hospitalisation était indiquée au moment de l'extraction des données. Cela comprend les cas qui ont reçu leur congé de l'hôpital ainsi que les cas qui sont toujours hospitalisés. Les visites aux urgences ne sont pas incluses dans le nombre d'hospitalisations signalées.
- Les admissions aux soins intensifs comprennent tous les cas pour lesquels une date d'admission aux soins intensifs était indiquée au moment de l'extraction des données. Il s'agit d'un sous-ensemble du nombre de cas hospitalisés. Cela comprend les cas qui ont été traités ou qui sont toujours traités aux soins intensifs.
- La source probable d'infection est déterminée en examinant les champs relatifs au lien épidémiologique et à l'état du lien épidémiologique dans la Solution GCC et les systèmes locaux. Si ces champs n'indiquent aucun lien épidémiologique, les champs des facteurs de risque sont examinés afin de déterminer si un cas est lié à un voyage ou à une éclosion confirmée, a été en contact avec un cas, a un lien épidémiologique – type non spécifié, n'a aucun lien épidémiologique (transmission communautaire sporadique), a été signalé alors que la source est inconnue ou lorsqu'aucune donnée n'est signalée. Dans certains cas, aucune donnée n'est communiquée si le cas est introuvable, s'il a été perdu aux fins du suivi ou s'il a été transmis à la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits (DGSPNI). Les cas ayant plusieurs facteurs de risque sont placés dans un seul groupe ayant une source d'infection probable selon une hiérarchie déterminée comme suit :
  - les cas dont la date d'épisode est *le 1<sup>er</sup> avril 2020 ou après* cette date : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > lié à un voyage > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues;

- les cas dont la date d'épisode est *antérieure au 1<sup>er</sup> avril 2020* : lié à une éclosion > contact étroit avec un cas confirmé > aucun lien épidémiologique connu > données manquantes ou inconnues.
- L'appellation « Résident d'un foyer de soins de longue durée » comprend les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Oui » au facteur de risque « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » et signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas); ou signalés dans le cadre d'une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (dans le champ du nombre d'éclosions ou des commentaires de cas) avec un âge supérieur à 70 ans et n'ayant pas répondu « Non » aux facteurs de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée ». L'appellation « Résidents d'un foyer de soins de longue durée » exclut les cas ayant répondu « Oui » aux facteurs de risque de l'une ou l'autre des professions des travailleurs de la santé.
- L'appellation « travailleurs de la santé liés aux éclosions dans les foyers de soins de longue durée » comprend les « travailleurs de la santé » associés à une éclosion dans un foyer de soins de longue durée (indiquée dans le champ du nombre d'éclosions ou de commentaires sur le cas). Les cas ayant répondu « Oui » au facteur de risque « Résident d'un foyer de soins de longue durée » ou « Résident d'une maison de soins infirmiers ou d'un autre établissement de soins de longue durée » ainsi qu'à une variable calculée de la catégorie « travailleurs de la santé » ont été exclus.
- Les « cas liés aux éclosions dans les écoles » comprennent les cas liés à une éclosion, selon le palier scolaire (élémentaire, élémentaire/secondaire, secondaire, postsecondaire), qui répond à la définition d'une [éclosion dans les écoles](#).
- Les types d'établissement d'enseignement sont définis par le ministère de l'Éducation.
  - Les écoles élémentaires et secondaires comprennent les écoles publiques et privées qui offrent aux enfants un enseignement de diverses années d'études (p. ex. de la maternelle à la 17<sup>e</sup> année, de la 9<sup>e</sup> à la 17<sup>e</sup> année, et de la maternelle à la 17<sup>e</sup> année).
- La répartition du nombre de cas par région géographique est fondée sur l'emplacement du bureau de santé où a été fait le diagnostic (BSD). Le BSD s'entend du bureau de santé publique sur le territoire duquel le cas résidait au moment de l'apparition de la maladie et pas nécessairement du lieu d'exposition. Les cas pour lesquels le BSD déclaré est le MSSLD (afin d'indiquer qu'un cas n'est pas un résident de l'Ontario) ont été exclus des analyses.
  - Les bureaux de santé publique de la RGT comprennent le Bureau de santé de Durham, le Bureau de santé de la région de Peel, Bureau de santé de Toronto et le Service de santé de la région de York.
- Les éclosions en cours sont celles dont le dossier est « ouvert » dans la Solution GCC sans qu'une « date de la fin de l'éclosion » soit indiquée. Les éclosions terminées comprennent toutes les éclosions dont le dossier est « fermé » ou indique une « date de la fin de l'éclosion » dans la Solution GCC, ou lorsque la date de début de l'éclosion (déterminée par la date du premier cas, ou si cette donnée est absente, la date de signalement, ou si cette donnée est absente, la date de création du dossier) remonte à plus de cinq mois, même pour les éclosions dont l'état de l'éclosion qui est indiqué dans la Solution GCC est « ouvert ».

- Les éclosions sont déclarées par le médecin hygiéniste local ou son représentant conformément à la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et aux critères énoncés dans [les documents d'orientation du ministère](#).
- Les éclosions en milieu scolaire comprennent les éclosions déclarées pendant ou après la 36<sup>e</sup> semaine (30 août au 5 septembre).
- Lignée PANGO B.1.1.7 : Cette lignée a été détectée pour la première fois au Royaume-Uni en septembre 2020. Les données préliminaires indiquent que la mutation N501Y pourrait augmenter la transmissibilité du SRAS-CoV-2. La lignée PANGO B.1.1.7 est attribuée à des séquences du génome ayant au moins 5 des 17 SNP qui la définissent.
- Lignée PANGO B.1.351 (également connu sous le nom de 501Y.V2) : Cette lignée a été détectée pour la première fois en octobre 2020 en Afrique du Sud et présente plusieurs mutations préoccupantes, dont celles de la glycoprotéine de spicule (glycoprotéine S) : N501Y, K417N et E484K. Les données préliminaires indiquent que ces mutations pourraient augmenter la transmissibilité du SRAS-CoV-2 et diminuer l'efficacité des vaccins. La lignée PANGO B.1.351 est attribuée à des séquences du génome ayant au moins 5 des 9 SNP qui la définissent.
- Lignée PANGO P.1 (également connu sous le nom de 501Y.V3) : Cette lignée a été détectée pour la première fois en janvier 2021 au Brésil et présente plusieurs mutations préoccupantes, dont celles de la glycoprotéine de spicule (glycoprotéine S) : N501Y, K417T et E484K. Les données préliminaires indiquent que ces mutations pourraient augmenter la transmissibilité du SRAS-CoV-2 et diminuer l'efficacité des vaccins. La lignée PANGO P.1 est attribuée à des séquences du génome ayant au moins 10 des 17 SNP qui la définissent.
- Santé publique Ontario effectue des tests et des analyses génomiques des échantillons positifs au SRAS-CoV-2 selon les critères décrits ici : <https://www.publichealthontario.ca/fr/laboratory-services/test-information-index/covid-19-voc> (disponible en anglais seulement).
- Des modifications de l'algorithme des tests de dépistage des VOC peuvent survenir au fil du temps et les tendances doivent être interprétées avec prudence. Depuis le 3 février 2021, tous les échantillons positifs au SRAS-CoV-2 à la suite d'un test PCR dont les valeurs CT sont de  $\leq 35$  sont analysés afin d'y détecter la mutation N501Y. Depuis le 22 mars 2021, ces échantillons sont également analysés afin d'y détecter la mutation E484K. Les échantillons dans lesquels uniquement la mutation N501Y est détectée ne sont pas transmis pour une analyse génomique supplémentaire. Les échantillons dans lesquels la mutation E484K est détectée (avec ou sans N501Y) sont transmis pour une analyse génomique.
- La détection en laboratoire d'un variant préoccupant est un processus qui comporte plusieurs étapes. Les échantillons positifs au SRAS-CoV-2 et dont la valeur de cycle seuil (Ct) est de  $\leq 35$  sont analysés afin de détecter les mutations communes aux variants préoccupants. Si une mutation d'intérêt est détectée, ces échantillons peuvent ensuite faire l'objet d'analyses génomiques afin d'y détecter la présence d'un variant préoccupant. La lignée du variant préoccupant peut être confirmée à l'aide d'une analyse génomique même si la mutation de la glycoprotéine de spicule (glycoprotéine S) n'a pu être confirmée en raison d'un séquençage du génome de piètre qualité.
- Lorsqu'un variant préoccupant est identifié à l'aide d'une analyse génomique, les cas initialement classés comme une mutation peuvent être mis à jour et assignés à la lignée appropriée (B.1.1.7, B.1.351 et P.1).

## Mises en garde concernant les données et la méthodologie – COVaxON

- La possibilité d'établir le couplage des données du système COVaxON et de la Solution GCC dépend de la disponibilité des identifiants personnels consignés dans les deux bases de données. Par exemple, si un client a été signalé à la fois dans le système COVaxON et la Solution GCC, mais que les identifiants personnels (comme le numéro de la carte Santé, la date de naissance) ne sont pas disponibles, il n'y aurait pas eu suffisamment d'informations pour identifier le client et ces données n'auraient pas été incluses dans le couplage.
- Les cas de COVID-19 décrits ci-dessous ont été exclus de l'analyse primaire, car le moment de l'infection (c'est-à-dire la date d'apparition des symptômes) par rapport à la vaccination (c'est-à-dire la date d'administration de la dose) n'a pas pu être déterminé.
  - Les cas signalés comme asymptomatiques et pour lesquels aucune information sur les symptômes n'a été indiquée.
  - Les cas pour lesquels aucune date d'apparition des symptômes n'a été indiquée.
  - Les cas signalés comme étant une réinfection ou des cas positifs éloignés.
    - Les cas de réinfection sont définis comme des cas dont le test est à nouveau positif après un résultat négatif selon une méthode approuvée ou après avoir été déclarés non infectés ou rétablis (selon le temps écoulé depuis l'apparition des symptômes ou deux tests négatifs). Cela peut inclure des cas qui étaient asymptomatiques au moment du premier résultat positif et qui ont développé ultérieurement des symptômes qui ont conduit à des tests ultérieurs. Par conséquent, le moment de l'infection peut ne pas être déterminé avec précision.
    - Les cas positifs éloignés sont définis comme des cas positifs asymptomatiques ayant une faible probabilité avant le test (p. ex. aucun lien épidémiologique avec un cas confirmé ou une éclosion) et un deuxième test qui est négatif. Pour ces cas, le moment de l'infection peut ne pas être déterminé avec précision.
- Les définitions des cas partiellement ou entièrement vaccinés qui sont utilisées dans le présent rapport ont été élaborées à partir des définitions nationales proposées et ne correspondent pas nécessairement à celles utilisées par d'autres administrations. En outre, les définitions peuvent être révisées au fil du temps.
  - **Cas chez les personnes pas encore vaccinées** : Les personnes dont la date d'apparition des symptômes est de moins de 14 jours après la première dose d'un vaccin contre la COVID-19. Cette période après la vaccination n'est pas suffisante pour développer une immunité, par conséquent ces personnes ne sont pas considérées comme protégées par la vaccination.
  - **Cas chez les personnes partiellement vaccinées** : Les personnes dont la date d'apparition des symptômes est de 14 jours ou plus après la première dose d'un vaccin contre la COVID-19 ou moins de sept jours après avoir reçu la deuxième dose. Cette période après la vaccination peut être suffisante pour développer un certain degré d'immunité, mais ces personnes ne sont pas considérées comme totalement protégées, car elles n'ont pas encore reçu la deuxième dose ou ne l'ont reçue que récemment.

- **Cas chez les personnes entièrement vaccinées** : Les personnes dont la date d'apparition des symptômes est de sept jours ou plus après avoir reçu la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19. Ces personnes sont considérées comme entièrement protégées par la vaccination. Cependant, comme l'efficacité vaccinale n'est pas de 100 %, on s'attend à ce qu'un petit nombre de personnes soient infectées après une vaccination complète.
- Au sujet des cas chez les personnes entièrement vaccinées, l'intervalle entre les doses n'a pas été évalué afin de déterminer si la deuxième dose avait été administrée conformément à l'intervalle minimum recommandé par le produit.

## Mises en garde concernant les données et la méthodologie – ON-Marg

- L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) est un outil de données qui combine un large éventail d'indicateurs démographiques en plusieurs volets particuliers de la précarité. Il s'agit d'un indice fondé sur le territoire qui attribue une mesure de la précarité en fonction des caractéristiques d'un quartier et non des caractéristiques individuelles. Ainsi, les tendances démographiques générales d'un quartier peuvent ne pas refléter tous les résidents d'un quartier en raison de l'hétérogénéité inhérente des caractéristiques démographiques qui peuvent varier considérablement, en particulier dans les grandes zones rurales. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, veuillez consulter le [site Web d'ON-Marg de SPO](#).
- La diversité des quartiers est définie à l'aide de la composante de concentration ethnique d'ON-Marg, qui mesure les populations susceptibles d'être en situation de précarité pour des raisons liées au racisme et à la discrimination. La diversité reflète la proportion de résidents non blancs et non autochtones (minorité visible) ou la proportion d'immigrants établis au Canada au cours des cinq dernières années. L'expression « minorité visible » est utilisée par Statistique Canada. Même si elle est jugée dépassée, celle-ci est utilisée dans le présent document par souci de cohérence avec le recensement canadien.
- La précarité matérielle des quartiers est mesurée à l'aide de la composante de précarité matérielle de l'indice de marginalisation ontarien d'ON-Marg, qui est étroitement liée à la pauvreté et qui reflète l'incapacité des particuliers et des communautés à répondre à leurs besoins matériels de base. Les indicateurs faisant partie de cette composante mesurent le revenu, la qualité du logement, le niveau de scolarité et les caractéristiques de la structure familiale.
- Dans le présent document, les « quartiers » correspondent aux aires de diffusion du recensement. L'indicateur de lien unique du Fichier de conversion des codes postaux (PCCF+) a été utilisé afin de recenser les personnes selon une aire de diffusion en fonction de leur code postal de résidence. Les cas sont ensuite attribués à un quintile de précarité contenant 20 % des quartiers de l'Ontario. Les quintiles des composantes de concentration ethnique et de précarité matérielle vont de 1 à 5. Le quintile 1 est celui ayant le degré le plus faible de précarité (c.-à-d. le moins diversifié ou défavorisé), tandis que le quintile 5 est celui ayant le degré le plus élevé de précarité (c.-à-d. le plus diversifié ou défavorisé).
- Les personnes décrites ci-dessous ne sont pas incluses dans les analyses qui résument l'impact de la COVID-19 parmi les Ontariennes et Ontariens qui peuvent vivre en situation de précarité.
  - Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif ne sont pas incluses dans les données de recensement à partir desquelles les indicateurs de marginalisation (concentration ethnique et précarité matérielle) sont dérivés. Bien que ces cas représentent

un grand nombre de cas et de décès dans l'ensemble, leur exclusion permet d'assurer des comparaisons appropriées puisque les résidents des établissements et des lieux d'hébergement collectif sont exclus d'ON-Marg.

- Les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 qui résident dans les aires de diffusion du recensement où les données ont été supprimées, et les cas dont les codes postaux sont manquants ou invalides n'ont pas pu être attribués à un quintile de précarité.
- En raison de la suppression des données de certains indicateurs du recensement sur les réserves indiennes en Ontario, les résidents des réserves indiennes n'ont pas pu être inclus dans le système ON-Marg. Par conséquent, les personnes qui ont reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 et qui vivent dans des réserves indiennes n'ont pas pu être classées dans un quintile de précarité. Même si les Autochtones vivant hors réserve sont inclus dans cette analyse, à l'heure actuelle, les données sur l'identité autochtone ne sont pas recueillies ou saisies dans les dimensions d'ON-Marg.

## Annexe A

**Tableau 1A : Cas confirmés de COVID-19 selon la semaine de signalement à un bureau de santé publique : Ontario**

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
2	5 janvier 2020	11 janvier 2020	0	0
3	12 janvier 2020	18 janvier 2020	0	0
4	19 janvier 2020	25 janvier 2020	3	3
5	26 janvier 2020	1 <sup>er</sup> février 2020	0	3
6	2 février 2020	8 février 2020	0	3
7	9 février 2020	15 février 2020	0	3
8	16 février 2020	22 février 2020	1	4
9	23 février 2020	29 février 2020	13	17
10	1 <sup>er</sup> mars 2020	7 mars 2020	14	31
11	8 mars 2020	14 mars 2020	146	177
12	15 mars 2020	21 mars 2020	436	613
13	22 mars 2020	28 mars 2020	1 307	1 920
14	29 mars 2020	4 avril 2020	2 778	4 698
15	5 avril 2020	11 avril 2020	3 135	7 833
16	12 avril 2020	18 avril 2020	4 205	12 038
17	19 avril 2020	25 avril 2020	3 631	15 669
18	26 avril 2020	2 mai 2020	2 889	18 558
19	3 mai 2020	9 mai 2020	2 343	20 901
20	10 mai 2020	16 mai 2020	2 191	23 092
21	17 mai 2020	23 mai 2020	2 614	25 706
22	24 mai 2020	30 mai 2020	2 599	28 305

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
23	31 mai 2020	6 juin 2020	2 304	30 609
24	7 juin 2020	13 juin 2020	1 473	32 082
25	14 juin 2020	20 juin 2020	1 229	33 311
26	21 juin 2020	27 juin 2020	1 250	34 561
27	28 juin 2020	4 juillet 2020	1 084	35 645
28	5 juillet 2020	11 juillet 2020	869	36 514
29	12 juillet 2020	18 juillet 2020	930	37 444
30	19 juillet 2020	25 juillet 2020	992	38 436
31	26 juillet 2020	1 <sup>er</sup> août 2020	805	39 241
32	2 août 2020	8 août 2020	593	39 834
33	9 août 2020	15 août 2020	610	40 444
34	16 août 2020	22 août 2020	730	41 174
35	23 août 2020	29 août 2020	851	42 025
36	30 août 2020	5 septembre 2020	978	43 003
37	6 septembre 2020	12 septembre 2020	1 502	44 505
38	13 septembre 2020	19 septembre 2020	2 373	46 878
39	20 septembre 2020	26 septembre 2020	3 120	49 998
40	27 septembre 2020	3 octobre 2020	4 222	54 220
41	4 octobre 2020	10 octobre 2020	5 040	59 260
42	11 octobre 2020	17 octobre 2020	5 273	64 533
43	18 octobre 2020	24 octobre 2020	6 036	70 569
44	25 octobre 2020	31 octobre 2020	6 386	76 955
45	1 <sup>er</sup> novembre 2020	7 novembre 2020	7 608	84 563
46	8 novembre 2020	17 novembre 2020	10 429	94 992

Semaine de signalement	Date de début	Date de fin	Nombre de cas	Nombre cumulatif
47	15 novembre 2020	21 novembre 2020	9 986	104 978
48	22 novembre 2020	28 novembre 2020	11 124	116 102
49	29 novembre 2020	5 décembre 2020	12 685	128 787
50	6 décembre 2020	12 décembre 2020	13 054	141 841
51	13 décembre 2020	19 décembre 2020	15 659	157 500
52	20 décembre 2020	26 décembre 2020	15 627	173 127
53	27 décembre 2020	2 janvier 2021	20 445	193 572
1	3 janvier 2021	9 janvier 2021	24 862	218 434
2	10 janvier 2021	16 janvier 2021	21 364	239 798
3	17 janvier 2021	23 janvier 2021	16 393	256 191
4	24 janvier 2021	30 janvier 2021	12 731	268 922
5	31 janvier 2021	6 février 2021	9 773	278 695
6	7 février 2021	13 février 2021	7 892	286 587
7	14 février 2021	20 février 2021	7 455	294 042
8	21 février 2021	27 février 2021	7 673	301 715
9	28 février 2021	6 mars 2021	7 930	309 645
10	7 mars 2021	13 mars 2021	9 476	319 121
11	14 mars 2021	20 mars 2021	11 023	330 144
12	21 mars 2021	27 mars 2021	14 426	344 570
13	28 mars 2021	3 avril 2021	18 960	363 530
14	4 avril 2021	10 avril 2021	25 570	389 100
15	11 avril 2021	17 avril 2021	30 881	419 981
16	18 avril 2021	24 avril 2021	28 098	448 079
17	25 avril 2021	1 <sup>er</sup> mai 2021	24 769	472 848

**Tableau 2A : Cas confirmés de COVID-19 selon le bureau de santé publique et la région : Ontario**

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 17 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé du Nord-Ouest	69	78,7	64	73,0
Bureau de santé du district de Thunder Bay	66	44,0	34	22,7
<b>TOTAL NORD-OUEST</b>	<b>135</b>	<b>56,8</b>	<b>98</b>	<b>41,2</b>
Santé publique Algoma	24	21,0	19	16,6
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	10	7,7	15	11,6
Bureau de santé de Porcupine	82	98,3	79	94,7
Santé publique Sudbury et districts	55	27,6	63	31,7
Services de santé du Timiskaming	27	82,6	20	61,2
<b>TOTAL NORD-EST</b>	<b>198</b>	<b>35,4</b>	<b>196</b>	<b>35,0</b>
Santé publique Ottawa	1 528	144,9	1 164	110,4
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	205	98,2	124	59,4
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	67	39,8	68	40,4
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	79	37,1	67	31,5
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	69	39,8	52	30,0
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	32	29,5	44	40,5
<b>TOTAL EST</b>	<b>1 980</b>	<b>102,8</b>	<b>1 519</b>	<b>78,9</b>
Bureau de santé de Durham	1 597	224,2	1 505	211,3

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 17 <sup>e</sup> semaine
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	92	48,7	69	36,5
Bureau de santé de la région de Peel	6 005	373,9	5 717	356,0
Bureau de santé de Peterborough	68	46,0	61	41,2
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	652	108,7	567	94,6
Service de santé de la région de York	2 888	235,6	2 335	190,5
<b>TOTAL CENTRE-EST</b>	<b>11 302</b>	<b>252,2</b>	<b>10 254</b>	<b>228,9</b>
Bureau de santé de Toronto	8 196	262,7	7 511	240,7
<b>TOTAL TORONTO</b>	<b>8 196</b>	<b>262,7</b>	<b>7 511</b>	<b>240,7</b>
Bureau de santé de Chatham-Kent	33	31,0	29	27,3
Bureau de santé de Grey Bruce	70	41,2	48	28,3
Bureau de santé de Huron-Perth	31	22,2	30	21,5
Bureau de santé publique de Lambton	74	56,5	70	53,4
Bureau de santé de Middlesex-London	667	131,4	681	134,2
Bureau de santé du Sud-Ouest	136	64,3	110	52,0
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	392	92,3	330	77,7
<b>TOTAL SUD-OUEST</b>	<b>1 403</b>	<b>83,0</b>	<b>1 298</b>	<b>76,8</b>
Bureau de santé du comté de Brant	283	182,3	176	113,4

Nom du bureau de santé publique	Cas signalés pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 16 <sup>e</sup> semaine	Cas signalés pendant la 17 <sup>e</sup> semaine	Taux pour 100 000 personnes pendant la 17 <sup>e</sup> semaine
Services de santé publique de Hamilton	1 153	194,7	1 069	180,5
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	176	154,3	137	120,1
Bureau de santé de la région de Halton	967	156,2	902	145,7
Bureau de santé publique de la région du Niagara	1 188	251,4	863	182,7
Bureau de santé de la région de Waterloo	672	115,0	447	76,5
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	445	142,7	299	95,9
<b>TOTAL CENTRE-OUEST</b>	<b>4 884</b>	<b>171,4</b>	<b>3 893</b>	<b>136,6</b>
<b>TOTAL ONTARIO</b>	<b>28 098</b>	<b>189,0</b>	<b>24 769</b>	<b>166,6</b>

**Remarque :** Les données doivent être interprétées avec prudence en raison des délais de signalement.

**Tableau 3A : Nombre de cas confirmés de COVID-19 avec un variant préoccupant, selon le bureau de santé publique et la région : Ontario**

Nom du bureau de santé publique	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.1.7* au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.351 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant P.1 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de mutations** au 1 <sup>er</sup> mai
Bureau de santé du Nord-Ouest	28	0	1	24
Bureau de santé du district de Thunder Bay	1	0	0	40
<b>TOTAL NORD-OUEST</b>	<b>29</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>64</b>
Santé publique Algoma	44	0	0	14
Bureau de santé publique du district de North Bay-Parry Sound	58	27	0	13
Bureau de santé de Porcupine	95	2	0	9
Santé publique Sudbury et districts	385	0	0	433
Services de santé du Timiskaming	60	1	0	2
<b>TOTAL NORD-EST</b>	<b>642</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>471</b>
Santé publique Ottawa	3 865	21	0	1 143
Bureau de santé de l'Est de l'Ontario	541	6	0	308
Bureau de santé de Hastings et Prince Edward	14	0	1	320
Bureau de santé de Kingston, Frontenac, Lennox et Addington	233	0	14	134
Bureau de santé du district de Leeds, Grenville et Lanark	228	3	0	45

Nom du bureau de santé publique	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.1.7* au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.351 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant P.1 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de mutations** au 1 <sup>er</sup> mai
Bureau de santé du comté et du district de Renfrew	120	1	0	23
<b>TOTAL EST</b>	<b>5 001</b>	<b>31</b>	<b>15</b>	<b>1 973</b>
Bureau de santé de Durham	6 551	8	49	988
Bureau de santé du district d'Haliburton, Kawartha et Pine Ridge	196	0	4	200
Bureau de santé de la région de Peel	18 411	42	246	5 019
Bureau de santé de Peterborough	301	0	0	160
Bureau de santé du district de Simcoe Muskoka	2 499	13	48	841
Service de santé de la région de York	10 720	17	114	2 603
<b>TOTAL CENTRE-EST</b>	<b>38 678</b>	<b>80</b>	<b>461</b>	<b>9 811</b>
Bureau de santé de Toronto	18 024	159	445	15 297
<b>TOTAL TORONTO</b>	<b>18 024</b>	<b>159</b>	<b>445</b>	<b>15 297</b>
Bureau de santé de Chatham-Kent	55	4	1	114
Bureau de santé de Grey Bruce	220	0	2	42
Bureau de santé de Huron-Perth	57	0	0	57
Bureau de santé publique de Lambton	277	0	1	81

Nom du bureau de santé publique	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.1.7* au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant B.1.351 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de cas signalés du variant P.1 au 1 <sup>er</sup> mai	Nombre cumulatif de mutations** au 1 <sup>er</sup> mai
Bureau de santé de Middlesex-London	1 612	0	8	274
Bureau de santé du Sud-Ouest	429	0	2	66
Bureau de santé de Windsor - comté d'Essex	909	2	3	88
<b>TOTAL SUD-OUEST</b>	<b>3 559</b>	<b>6</b>	<b>17</b>	<b>722</b>
Bureau de santé du comté de Brant	371	1	9	377
Services de santé publique de Hamilton	3 211	2	3	1 032
Bureau de santé d'Haldimand-Norfolk	215	0	3	296
Bureau de santé de la région de Halton	3 461	6	30	520
Bureau de santé publique de la région du Niagara	2 310	0	1	861
Bureau de santé de la région de Waterloo	1 823	2	7	284
Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	1 443	0	8	175
<b>TOTAL CENTRE-OUEST</b>	<b>12 834</b>	<b>11</b>	<b>61</b>	<b>3 545</b>
<b>TOTAL ONTARIO</b>	<b>78 767</b>	<b>317</b>	<b>1 000</b>	<b>31 883</b>

**Remarque** : Les données sur les tendances relatives aux variants préoccupants et aux mutations doivent être interprétées avec prudence en raison du temps variable nécessaire pour achever les tests de dépistage des variants préoccupants ou les analyses génomiques après le test initial positif au SRAS-CoV-2. Les données utilisées pour calculer le nombre cumulatif de cas proviennent uniquement du champ « sous-type d'enquête ». Les données utilisées pour calculer le nombre de cas pour lesquels une lignée B.1.1.7, B.1.351 ou P.1 est détectée proviennent uniquement du champ « sous-type d'enquête ».

\* Comprend tous les cas confirmés de COVID-19 dont la lignée B.1.1.7 a été identifiée par analyse génomique et ceux présumés être B.1.1.7 en fonction d'une mutation N501Y positive et E484K négative.

\*\* Les mutations comprennent tous les cas confirmés de COVID-19 dont les mutations suivantes ont été détectées et signalées dans le champ « sous-type d'enquête » : N501Y et E484K, N501Y (E484K inconnue), E484K (N501Y négative), E484K (N501Y inconnue).

## Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Résumé épidémiologique hebdomadaire - Cas de COVID-19 en Ontario : pleins feux sur la période du 25 avril au 1<sup>er</sup> mai 2021. Toronto, ON. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

## Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs. SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

## Pour en savoir plus

Pour obtenir plus de renseignements, faites parvenir un courriel à [cd@oahpp.ca](mailto:cd@oahpp.ca).

## Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de SPO, veuillez consulter [santepubliqueontario.ca](http://santepubliqueontario.ca).

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Ontario 